

Bruxelles, 9 octobre 2002

Déclaration de Pat COX sur le rapport de la Commission relatif aux progrès réalisés sur la voie de l'adhésion

Il est désormais manifeste que dix États sont prêts. Or, il serait illusoire de croire que les missions futures de l'Europe peuvent s'accommoder d'un traité prévu pour accueillir cinq États de plus. D'où l'importance, soulignée et confirmée par le rapport d'aujourd'hui, de ratifier le traité de Nice, avec les changements institutionnels indispensables qu'il comporte.

Nos pays doivent, individuellement et collectivement, trouver la volonté politique de surmonter les derniers obstacles, car la ligne d'arrivée est toute proche, et avec elle la récompense d'une ère de paix, de liberté, de prospérité et de sécurité sans précédent pour l'ensemble de notre continent.

Je tiens à remercier la Commission ainsi que les négociateurs des États candidats pour leur engagement sans faille et la rigueur de leurs travaux. Aujourd'hui, les préparatifs techniques cèdent la place aux enjeux politiques en vue des décisions historiques finales, certes difficiles, que devra prendre la Présidence danoise à Copenhague dans un peu plus de deux mois.

L'élargissement nous tient à cœur car nous sommes convaincus qu'il sert les intérêts fondamentaux durables des citoyens qui nous ont élus pour les représenter. Cette occasion historique doit être une réussite.